

« Au service desquels je veux vivre et mourir »

Alberto Toutin ssc
Supérieur Général

INFO SSCC Frères No 176 – 1 juin mai 2023



Bien Chers Frères et Sœurs,

Durant ce temps pascal, nous avons médité avec l'Église la naissance des premières communautés chrétiennes racontée dans les Actes des Apôtres. Les apôtres nous surprennent par leur disponibilité à l'action de l'Esprit de Jésus. Et justement, parce que ce sont des hommes et des femmes dociles à cet Esprit, toute leur humanité, avec ses grandeurs et ses limites, peut être transformée. Et comme l'Esprit est actif dans le cœur de chaque personne et de chaque culture, les apôtres sont disposés à écouter Sa Voix dans tous les événements, y compris les tensions internes et la persécution externe. Pour discerner la Voix de l'Esprit, il faut le regard et l'écoute attentive de chacun. Également, une franchise dans le parler, une liberté dans la circulation de la parole entre les apôtres, les personnes et les communautés qu'ils rencontrent et accompagnent. Cela se voit dans les débats du Concile de Jérusalem, et aussi dans les difficultés pour le mettre en pratique. Lorsque Paul voit que Pierre a un comportement ambigu concernant l'ouverture ou non au monde des Gentils, il l'affronte face à face en public : « car, il ne marchait pas droit selon la vérité de l'Évangile » (Ga 2/14).

Cela nous fait du bien de voir que notre Église naît de l'Esprit, protagoniste de la mission, de la docilité des apôtres et de ceux qui cherchent Dieu, à son action, de la recherche et de

l'écoute commune, de la liberté de parole et de la franchise pour juger de la réalité des faits. En résumé, une Église qui naît de l'obéissance à l'Esprit et à ses médiations. Une Église qui n'est pas plus grande que son Seigneur, qui nous aime et répare justement dans cette obéissance filiale. Heureuse Église qui s'habille en servante et agit ainsi !

Nous trouvons cette dimension d'obéissance, vécue par Jésus et son Église, magnifiquement présentée dans notre *Règle de Vie*. À ce sujet, ce qu'en dit notre Règle de Vie prend de nouvelles saveurs en prenant de l'âge, comme le bon vin !

Je vous suggère de relire attentivement ce qui y est dit des **convictions de foi** pour orienter notre quotidien dans l'obéissance à Dieu, à travers la communauté des frères et des sœurs. En effet, c'est dans la foi au Seigneur Jésus et son Esprit que notre obéissance vécue, exprimée par nos vœux, prend toute sa profondeur.

« Et, d'abord, Dieu seul mérite d'être obéi. Parce que Lui seul est vrai, parce que Lui seul est libre et capable de s'imposer en respectant notre liberté, parce que Lui seul est vraiment supérieur.

De ce fait : « Tous sont tenus d'obéir à Dieu, tenus de rechercher et suivre sa Volonté. Tous, supérieurs et frères, sont soumis à l'Esprit Saint et doivent être attentifs à Sa voix, qui se manifeste à travers les Écritures, les autres, les événements, les circonstances ». (*Règle de Vie* n° 82).

Dieu qui cherche à être écouté comme Dieu, donc, l'unique qui mérite d'être obéi. Dieu libre qui s'impose en respectant notre liberté et nous rend plus disponibles pour son service. Dieu qui prend au sérieux la parole de chacun et la valeur de nos médiations toujours perfectibles. Toutes choses qui pourraient nous sembler dépassées et donc oubliées.

Les 19 et 20 mai, Ignacio Moreno et moi-même, avons visité les quatre frères de la Délégation de Hollande à Teteringen. Pendant ces quelques jours, nous avons parlé entre autres choses, de la destination du patrimoine de la Délégation, lorsqu'il n'y aura plus que trois frères. Nous avons été remplis d'émotion, par leur lucidité devant la situation, leur sérénité de se reconnaître comme faisant partie d'une grande histoire missionnaire ; car la mission de la Congrégation continuera de bien d'autres façons, dont nos biens sont à son service. Une fois de plus, ce sont des choses « *entendues* », mais c'est autre chose de les voir devenir *critères de décision*.

Nous savons par nos communautés et nos propres familles que ces décisions ne sont pas faciles à prendre, qu'elles sont douloureuses et, souvent, source de tension et de dispute. Cependant, les frères ont mûri ces choix, en toute franchise pour considérer les faits avec un profond sentiment d'obéissance au Seigneur et aux frères. Même étant un tout petit groupe, ils sont grands ! Dans leur grand âge, ils témoignent d'une joviale liberté et d'une grande disponibilité à l'action de l'Esprit de Jésus.

Le jour de la fête du Sacré Cœur de Jésus, le 19 juin prochain, sera inauguré le mémorial de l'histoire missionnaire de la Province de Hollande, au cimetière de Breda. Là on trouve le nom de tous les frères et associés qui ont servi l'œuvre de Dieu dans la Congrégation, la

majeure partie d'entre eux, hors de leur terre natale, dans plus de 20 pays. Sur ce monument figure l'emblème des Sacrés Cœurs et le début et la fin de Credo. C'est une belle synthèse de ce que nous exprimons le jour de notre Profession Religieuse dans la Congrégation : « Au service desquels je veux vivre et mourir. Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Amen ».

Bonne Fête des Sacrés Cœurs.

Fraternellement à vous.

Alberto Toutin ssc
Supérieur Général

